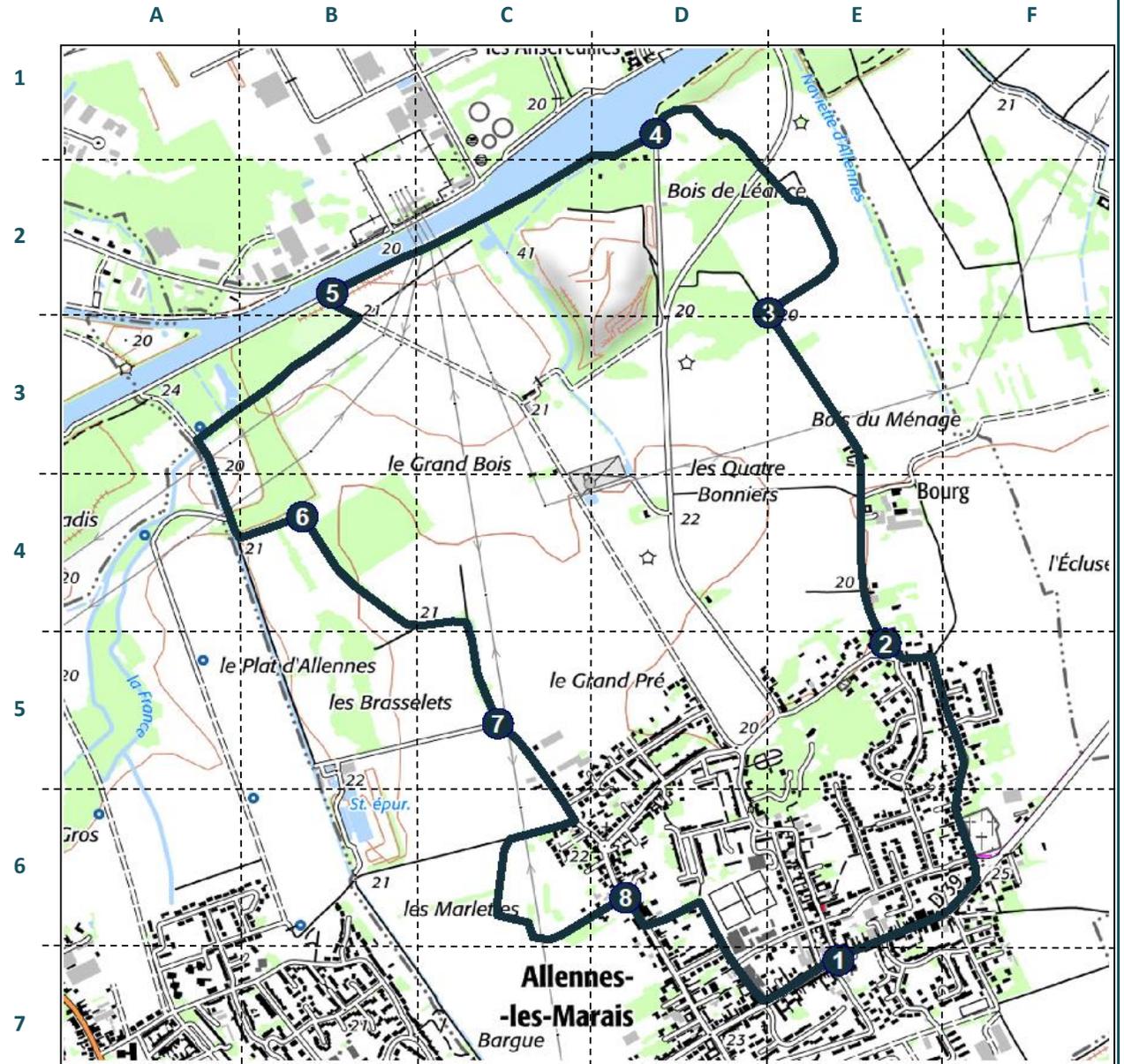


Circuit des Marlettes

(7 Km 400 - 2 h 40)

Départ : Eglise ALLENNES-LES-MARAIS

1. Dos à l'église, empruntez à droite la rue de Sonneville (RD 39), puis au rond point à gauche la rue du Cimetière.
2. A l'intersection, suivez à droite la rue du Bourg. Au hameau du même nom, continuez tout droit par la rue en impasse. Le chemin devient pavé.
3. Au niveau du bois, virez à droite dans le chemin à travers champs. Coupez la RD 41C – passage protégé – puis continuez tout droit. Rejoignez les berges de la Deûle.
4. Longez le canal à gauche.
5. Quittez le canal, grimpez à gauche puis descendez les séries de marches. Après le parc de contention – qui sert à soigner les vaches Highland, rustiques, qui pâturent alentour – prenez à droite le chemin entre deux clôtures. En sous-bois, croisez un étang et, à la sortie, tournez à gauche dans la petite route en macadam.
6. Laissez à gauche les colonnes de l'ancien château Viespiren et poursuivez le long du chemin pavé.
7. A l'intersection, continuez en face par la rue du Marais, puis empruntez la première rue à droite. Après 200 m, prenez à gauche le sentier longeant les parcelles agricoles, cultivées et pâturées.
8. Rue du Marais, partez à droite. Au n° 53 engagez-vous à gauche. Ce sentier en cailloux rejoint le stade. Continuez à droite et rattrapez la rue Flessingues. De nouveau sur la RD 39 (rue du Général de Gaulle), retrouvez à gauche l'église.





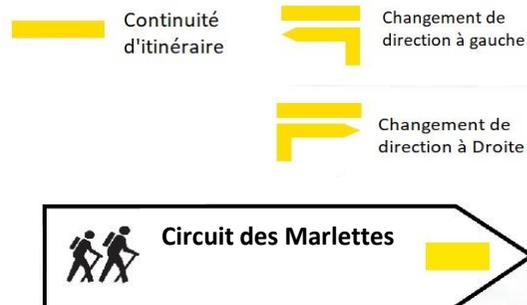
Circuit des Marlettes

(7 Km 400 - 2 h 40)

Départ : Eglise ALLENES-LES-MARAIS

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritrus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Avis du Randonneur :

Circuit à découvrir en famille aux portes de la métropole. Petites routes de campagne, chemin de halage et sentiers agricoles pavés ou enherbés composent le parcours. Prudence à la traversée de la RD 41C. En période de pluie, le port de chaussures étanches s'avère nécessaire. Balisage jaune.